Mesures axées sur les retombées collectives

Rapport d'étape 2023–2024 du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités

Juin 2025

Table des matières

Reconnaissance du territoire 1

Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités 2021–2031 2

Approche axée sur les retombées collectives 4

Mesures collectives en cours 5

Priorité 1 : Discrimination, marginalisation et racisme 6

Priorité 2 : Sécurité financière et réduction de la pauvreté 8

Priorité 3 : Violence basée sur le genre et Violence à l'égard des femmes 10

Priorité 4 : Logement 13

Priorité 5 : Systèmes intégrés et simplifiés 14

Priorité 6 : Bien-être mental 16

Mise à jour des priorités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités 18

Élargissement et priorité sur le développement social des jeunes 18

Financement pour le développement social des jeunes 19

Données et évaluation, financement et CitéStudio Ottawa 20

Cadre de mesure du rendement 20

Fonds pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités 21

CitéStudio Ottawa 22

Tenez-vous au courant 24

Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons qu'Ottawa se trouve sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine.

Le peuple de cette nation vit sur ce territoire depuis des millénaires.

Nous respectons et honorons sa présence et son intendance, qui ont enrichi et continuent d'enrichir cette terre.

Nous rendons également hommage aux diverses communautés autochtones urbaines des Premières Nations, des Inuits et des Métis à Ottawa et leur exprimons notre gratitude pour leurs contributions essentielles à cette communauté, passées et présentes.

Nous reconnaissons les effets continus et intergénérationnels de la colonisation sur les peuples et les communautés autochtones.

Nous nous engageons à nous renseigner continuellement et à nouer en permanence des liens de réciprocité respectueux avec la Nation hôte Anishinabe Algonquine et les populations autochtones urbaines à Ottawa.

Nous nous engageons à veiller ensemble à la sécurité et au bien-être.

Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités 2021–2031

Les résidentes et résidents d'Ottawa ont établi les six priorités communautaires suivantes comme étant les problèmes les plus urgents à résoudre dans notre communauté.

1

Discrimination, marginalisation et racisme

En partenariat avec le Secrétariat de la lutte contre le racisme et la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, une optique axée sur la lutte contre la discrimination est un thème transversal du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités (Plan de SBEC).

2

Sécurité financière et réduction de la pauvreté

- Objectif 1 du Plan de SBEC : Élaborer des priorités et des mesures pour lutter contre la pauvreté locale.

3

Violence basée sur le genre et Violence à l'égard des femmes

- Objectif 1 du Plan de SBEC : Veiller à ce que chaque personne survivante à Ottawa puisse avoir accès aux services et aux aides et en bénéficier.
- Objectif 2 du Plan de SBEC : Créer une ville où chaque personne s'engage à prendre des mesures pour prévenir la Violence basée sur le genre et la Violence à l'égard des femmes.
- Objectif 3 du Plan de SBEC : Fournir aux personnes survivantes des solutions de rechange au signalement.

4 Logement

Le Plan de SBEC amplifiera les efforts actuels et y contribuera pour améliorer les conditions de logement dans le cadre du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, du Plan officiel, du zonage inclusif et du concept « la ville des 15 minutes », ainsi que de l'Étude sur les logements locatifs approuvée par le Conseil.

5 Systèmes intégrés et simplifiés

- Objectif 1 du Plan de SBEC : Améliorer l'accès aux services.
- Objectif 2 du Plan de SBEC : Promouvoir l'échange des données.
- Objectif 3 du Plan de SBEC : Améliorer l'efficacité du financement des subventions communautaires.

6 Bien-être mental

- Objectif 1 du Plan de SBEC : Améliorer l'accès au bien-être mental et à l'aide et aux services liés à la consommation de substances.
- Objectif 2 du Plan de SBEC : Promouvoir le bien-être mental dans un environnement exempt de stigmatisation.

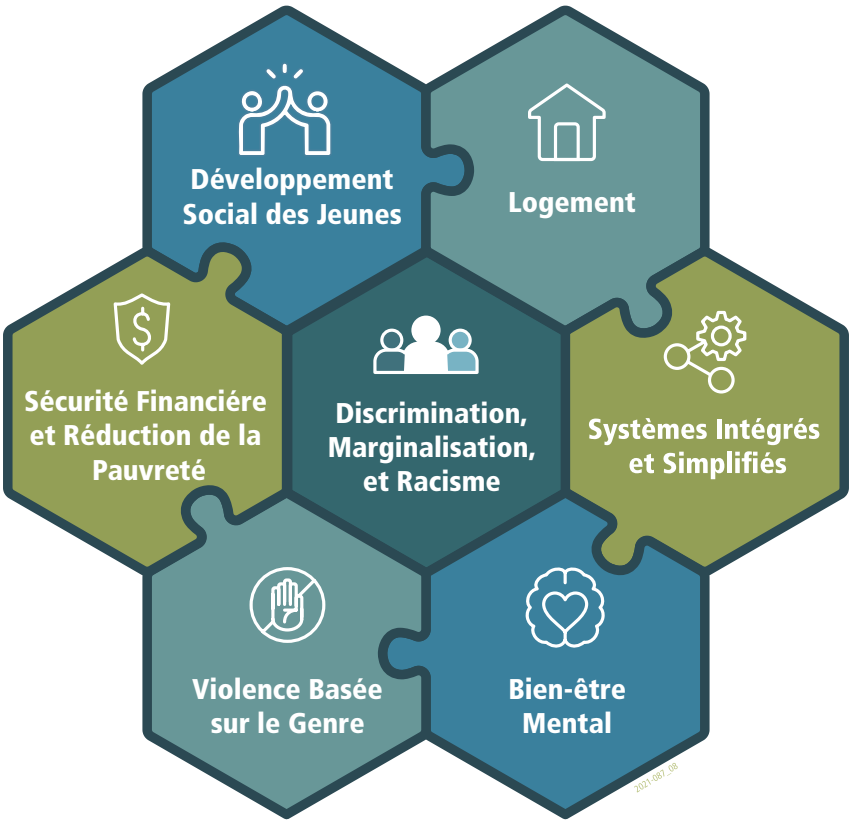

Approche axée sur les retombées collectives

L'approche axée sur les retombées collectives rassemble les personnes et les organismes dans le but de résoudre des problèmes sociaux complexes. Les initiatives de l'approche axée sur les retombées collectives mettent en œuvre les cinq conditions suivantes, qui sont essentielles à leur réussite illustrées dans le diagramme ci-dessous.

Cette approche est actuellement utilisée par un tiers des membres de l'initiative Les villes mettent fin à la pauvreté (VMFP) de l'Institut Tamarack, notamment Nelson en Colombie-Britannique et Winnipeg au Manitoba, dont la Ville d'Ottawa fait également partie. Elle a contribué à la conception et à l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités et continuera à orienter la mise en œuvre des priorités et des objectifs qui y sont énoncés.

Mesures collectives en cours

Grâce à l'approche axée sur les retombées collectives du Plan, le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités a réalisé d'importants progrès en 2023–2024 en ce qui concerne les objectifs du Plan, en mettant en œuvre des mesures stratégiques dans tous les domaines prioritaires. Dans certains cas, il a également donné lieu à de nouvelles initiatives et à un élargissement des priorités du Plan :

- Comité consultatif sur la Stratégie de réduction de la pauvreté dirigé par la communauté (page 8–9)
- Approbation par le Conseil d'une Stratégie de réduction de la pauvreté (page 8–9)
- Forum sectoriel sur la Violence basée sur le genre et la Violence à l'égard des femmes (page 10–11)
- Groupe consultatif sur la Violence basée sur le genre et la Violence à l'égard des femmes dirigé par la communauté (page 10–11)
- Analyse des lacunes des services dans le centre-ville (page 14)
- Lancement d'un projet pilote sur la Solution de rechange communautaire pour l'intervention en cas de crise (ANCRE) dans le centre-ville (page 17)
- Fusion de Prévention du crime Ottawa (PCO) et du Plan de SBEC (page 18–19)
- Élargissement du Plan de SBEC afin d'y inclure une septième priorité au sujet du développement social des jeunes (page 18–19)
- CitéStudio Ottawa (page 22)

Le reste du document décrit plus en détail chaque domaine prioritaire et le processus important réalisé en 2023–2024 pour atteindre les objectifs du Plan.

Priorité 1 : Discrimination, marginalisation et racisme

La priorité sur la discrimination, la marginalisation et le racisme est une optique transversale qui s'applique à toutes les priorités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités afin de reconnaître que les réalités des résidentes et résidents sont influencées par leurs identités croisées, notamment leur race, leur genre, et bien d'autres. Les travaux effectués dans le cadre de cette priorité s'harmonisent avec la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres et la Stratégie antiraciste de la Ville d'Ottawa.

Plusieurs mesures concrètes ont été prises en 2023–2024 pour garantir l'intégration d'une optique tenant compte de la discrimination, de la marginalisation et du racisme :

Sécurité financière et réduction de la pauvreté : la Stratégie de réduction de la pauvreté

Le Stratégie de réduction de la pauvreté reconnaît que les membres des communautés noires et racisées, en particulier les femmes et les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants, sont plus à risque de vivre dans la pauvreté. En réponse à cela :

- On a mobilisé diverses voix et perspectives de personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté.
- On a inclus des priorités et des sous-priorités précises qui visent à s'attaquer aux obstacles auxquels se heurtent les populations victimes de discrimination, notamment en élaborant des politiques de lutte contre le racisme et d'équité sur le lieu de travail et en soutenant des programmes ciblés qui offrent des occasions de perfectionnement des compétences et d'entrepreneuriat aux jeunes noirs et aux jeunes racisés.
- L'Équipe des services intégrés de quartier de la Ville d'Ottawa, en collaboration avec le Centre de ressources pour le bien-être des Africains, des Caribéens et des Noirs, a lancé le Programme de littératie financière en 2024 pour les jeunes noirs afin d'éliminer les obstacles économiqus systémiques, d'autonomiser les futurs dirigeants et de répondre aux besoins urgents en éducation financière dans les communautés marginalisées. Ce Programme vise à mettre fin à la pauvreté intergénérationnelle, à lutter contre les inégalités systémiques, à renforcer la confiance et à améliorer les compétences ainsi qu'à soutenir le bien-être mental grâce à l'éducation adaptée à la culture.

Bien-être mental

- On a élaboré un cadre particulier pour la discrimination, la marginalisation et le racisme afin de garantir que le modèle de Solutions de rechange plus sécuritaires, un service d'intervention communautaire non policier en cas de crise liée à des problèmes de santé mentale, soit respectueux des particularités culturelles et tienne compte des traumatismes. Des mesures précises ont été prises pour veiller à ce que le personnel du projet, y compris les équipes d'intervention qualifiées, reflète les personnes qu'il sert, et des indicateurs d'équité ont été intégrés dans le cadre d'évaluation du prototype.
- Équipes ont reçu une formation sur l'équité et la sensibilité à la culture.
- La mobilisation constante des personnes ayant une expérience concrète a permis d'obtenir des renseignements utiles pour la conception du modèle.

Violence basée sur le genre et Violence à l'égard des femmes

On a mis en œuvre un Groupe consultatif sur la Violence basée sur le genre et la Violence à l'égard des femmes, dirigé par la communauté, qui s'attaque aux obstacles systémiques et aux iniquités auxquelles font face les membres des groupes marginalisés, surtout les personnes noires, racisées, immigrantes, nouvellement arrivées et membres de la communauté 2ELGBTQQA+. Ce groupe réunit activement diverses voix et une grande représentation de personnes. De plus, il reconnaît que la discrimination et les privilèges s'entrecoupent, ce qui lui permet de mieux analyser le contexte d'Ottawa.

Priorité 2 : Sécurité financière et réduction de la pauvreté

Objectif 1 : Élaborer des priorités et des mesures pour lutter contrela pauvreté locale

Comme indiqué dans le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités a entrepris l'élaboration d'une Stratégie de réduction de la pauvreté pour Ottawa.

En 2021, l'initiative Les villes mettent fin à la pauvreté (VMFP) de l'Institut Tamarack, la Coalition des centres de ressources et de santé communautaires d'Ottawa, l'Ottawa Community Food Partnership [en anglais seulement], la Banque d'alimentation d'Ottawa et le Bureau de SBEC se sont réunis pour faciliter l'élaboration de la Stratégie de réduction de la pauvreté d'Ottawa. En avril 2023, le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités a mis en place un comité consultatif élargi sur la Stratégie de réduction de la pauvreté, composé de membres issus de plusieurs secteurs afin de fournir des conseils stratégiques et une orientation sur la conception de la Stratégie.

La Stratégie de réduction de la pauvreté

> Pour en savoir plus sur la Stratégie, consultez TRIOMPHE SUR LA PAUVRETÉ : Une approche d'impact collectif pour réduire la pauvreté 2025–2029.

Pour atteindre cet objectif, le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités et le comité consultatif sur la Stratégie de réduction de la pauvreté ont mené une vaste consultation, y compris :

- la mobilisation de **354** résidentes et résidents
- la mobilisation de plus de **70** organismes
- la tenue de **3** rondes communautaires
- la tenue de **2** séances d'écoute communautaires
- la réalisation de **30** consultations internes avec le personnel de la Ville

En outre, le conseil municipal d'Ottawa a approuvé une occasion de financement unique afin de soutenir un partenaire communautaire dans l'embauche d'un coordinateur de comptoirs d'impôt. Ce coordinateur s'efforcera d'élargir l'offre de comptoirs d'impôts et la poursuite des efforts visant à déterminer une solution durable pour aider les personnes et les familles dans la préparation de leurs déclarations de revenus.

Pour faire avancer les travaux, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé les mesures à court terme suivantes pour 2025–2026

- Organisation d'un forum sur la sécurité alimentaire dirigé par la communauté
- Mise sur pied d'un groupe de travail municipal pour coordonner les efforts et intégrer l'alimentation
- Augmentation du financement des programmes de mentorat pour les jeunes autochtones, noirs, racisés et nouveaux arrivants
- Coordination des mesures de sécurité du revenu et de l'emploi entre les directions générales
- Évaluer les besoins du marché du travail et de la main-d'œuvre

La Stratégie de réduction de la pauvreté est composée de cinq piliers stratégiques, de 10 priorités et de 26 sous-priorités.

Priorité 3 : Violence basée sur le genre et Violence à l'égard des femmes

Objectif 1 : Veiller à ce que chaque personne survivante à Ottawa puisse avoir accès aux services et aux aides et en bénéficier

Le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités, en collaboration avec le programme « Pas bien chez soi à Ottawa » et la Coalition d'Ottawa contre la Violence à l'égard des femmes (COCVFF), a retenu les services d'une entreprise d'Ottawa pour réaliser une étude de la cartographie des actifs afin de cerner les ressources et les mesures de soutien actuelles à Ottawa.

L'étude visait à déterminer les possibilités et les lacunes dans les services offerts aux personnes survivantes ainsi que les mesures qui peuvent être prises au moyen d'une approche axée sur les retombées collectives, en mettant l'accent sur le rôle de la Ville en tant que défenseur, bailleur de fonds et bâtisseur de capacités.

Objectif 2 : Créer une ville où chaque personne s'engage à prendre des mesures pour prévenir la violence basée sur le genre et la violence à l'égard des femmes

Afin de créer une dynamique et d'encourager la collaboration, le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités a réalisé les activités suivantes avec des partenaires communautaires :

Il a créé un groupe consultatif dirigé par la communauté et coprésidé par la COCVFF et Pas bien chez soi à Ottawa. Ce groupe consultatif est composé de membres représentant des organismes et des membres de la communauté des quatre coins d'Ottawa, y compris des personnes ayant une expérience concrète.

Il a offert un soutien financier et un appui au groupe consultatif pour l'organisation d'un forum sectoriel sur la violence à l'égard des femmes intitulé « Together for Change: Shaping a Collective Response to Gender-Based Violence and Violence Against Women » (« Ensemble pour le changement : une réponse collective à la violence basée sur le genre et à la violence à l'égard des femmes »), qui a eu lieu le 12 avril 2024.

Plus de 90 organismes du secteur et expertes et experts en matière de violence basée sur le genre et à la violence à l'égard des femmes y ont participé.

Il a poursuivi ses efforts en vue de soutenir le Conseil municipal d'Ottawa dans sa lutte contre la violence basée sur le genre et la violence entre partenaires intimes, comme l'exprime la motion no 2023-10/05 adoptée en mars 2023, par le biais de plaidoyers, de notes de service et de mises à jour sur les progrès réalisés dans le secteur.

Des ressources ont été créées afin d'appuyer les efforts du 3-1-1, des Services du logement et des Services sociaux et d'emploi, en vue de fournir des services de soins tenant compte des traumatismes aux survivantes et survivants de la violence basée sur le genre et la violence à l'égard des femmes.

Nous avons appuyé le secteur de la VBG à Ottawa avec un financement triennal pour coordonner et créer des collaborations communautaires durables et efficaces.

L'engagement d'éliminer la violence basée sur le genre et la violence à l'égard des femmes, y compris la violence entre partenaires intimes, reste ferme. Le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités continuera à fournir un appui au groupe consultatif et à soutenir l'élaboration d'un plan d'action triennal pour le secteur utilisant une approche axée sur les retombées collectives vers la fin de l'année 2025.

NIKE

Des progrès significatifs ont été réalisés pour battir contre les défis auxquels sont confrontés le secteur du logement et des sans-abri.

Priorité 4 : Logement

Le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités continue de travailler en étroite collaboration avec les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance afin d'étoffer les travaux déjà en cours tout en faisant la promotion des solutions propres à Ottawa et en faisant appel aux ressources et aux infrastructures existantes de manière novatrice, efficace et efficiente.

Bien que le secteur du logement et de la lutte contre l'itinérance fait toujours face à d'importants défis, y compris l'augmentation des coûts des logements et une sollicitation sans précédent du réseau de refuges, des progrès concrets ont été faits face à ces problèmes. On continue à orienter les efforts selon le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020–2030 (Plan décennal), et des rapports d'étape annuels soulignent les réalisations principales dans l'atteinte de ses objectifs.

L'année 2025 est l'occasion de remettre à jour le Plan décennal, en veillant à ce qu'il soit adapté aux besoins changeants de notre communauté. L'objectif du Plan actualisé est d'établir une stratégie claire et adaptable qui tienne compte des priorités actuelles et qui interpelle les partenaires des secteurs. Ce processus sera élaboré conjointement avec des collaboratrices et collaborateurs clés, et ce, de façon échelonnée sur quatre étapes, notamment l'évaluation de la situation actuelle, la mobilisation et la consultation, l'élaboration de la stratégie, et la mise en œuvre et le suivi. La version définitive du Plan sera présentée aux fins d'examen par le Comité et le Conseil au cours du premier trimestre de 2026.

10 ans

Calendrier du plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020–2030 (Plan décennal)

Priorité 5 : Systèmes intégrés et simplifiés

Objectif 1 : Améliorer l'accès aux services

Afin d'améliorer la prestation de services pour nos résidentes et résidents, la priorité des systèmes intégrés et simplifiés est axée sur les processus, les méthodologies et les politiques nécessaires pour améliorer l'accès aux services. Ce travail est exploré dans deux domaines clés :

Coordination du centre-ville

La coordination des services de proximité dans le centre-ville est au cœur de ce travail.

Grâce à une entente conclue entre la Ville d'Ottawa et le gouvernement de l'Ontario, le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités a établi un partenariat avec le Service de police d'Ottawa dans le cadre du volet de la sécurité publique et a obtenu un financement de 7,6 millions de dollars sur trois (3) ans (2024–2027) de la part du ministère du Solliciteur général, afin de mettre en œuvre le partenariat pour la sensibilisation à la sécurité dans le centre-ville.

Le partenariat se concentrera sur les points suivants :

- Proposer des options innovantes en matière de prestation de services
- Améliorer la coordination des services de proximité et des services municipaux avec les partenaires communautaires
- Renforcer les communications

Élimination des obstacles

Le groupe anti-silo de la Ville regroupe des conseillers stratégiques, des spécialistes des secteurs d'activité et des personnes qui s'identifient comme des champions du changement au sein de la Direction générale des services sociaux et communautaires (DGSSC). Depuis sa création en 2021, le groupe anti silo s'est efforcé de faire part de ses connaissances, d'établir des liens et de tirer parti des possibilités de collaboration, d'éliminer les obstacles au niveau des systèmes et de favoriser un état d'esprit d'intégration lorsqu'il y a du mouvement dans l'ensemble de la Direction générale et dans les secteurs d'activité.

Priorité 6 : Bien-être mental

Objectif 1 : Améliorer l'accès au bien-être mental et à l'aide et aux services liés à la consommation de substances

En juillet 2023, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé le financement d'un prototype de Solutions de rechange plus sécuritaires pour l'intervention en cas de crises de santé mentale et de consommation de substances (ACS2023-CSS-GEN-010), ce qui marque une étape importante dans la prise en compte du bien-être mental au sein de la communauté. La décision du Conseil municipal d'Ottawa repose sur de rigoureux travaux de recherche menés par le Conseil d'orientation sur la santé mentale et les dépendances d'Ottawa.

Le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités a établi un partenariat avec le Centre de santé communautaire du Centre-ville [en anglais seulement] et le Centre de santé communautaire Somerset Ouest pour diriger les services mobiles d'intervention. Il a également établi un partenariat avec Navigation communautaire de l'Est ontarien (service 2-1-1 de la NCEO de l'Est) afin que ce service assume la fonction de réorientation des appels (à un autre numéro que le 9-1-1).

Les principales fonctions du service sont les suivantes :

- Offrir un soutien mobile aux personnes qui traversent des crises de santé mentale ou liées à la consommation de substances et pour lesquelles les intervenants d'urgence ne sont pas toujours la meilleure solution
- Rassembler les membres de la communauté, les organismes et les établissements pour soutenir et mettre en relation les personnes en situation de crise

En 2024, le modèle de solutions de rechange plus sécuritaires a été officiellement rebaptisé Solution de rechange communautaire pour l'intervention en cas de crise (ANCRE).

Grâce à un partenariat avec le Service de police d'Ottawa et à ses efforts conjoints avec le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités, la Ville a obtenu un financement de 9 millions de dollars sur trois ans de la part du ministère du Solliciteur général, qui sera attribué au programme de l'ANCRE pour 2024–2027.

Au cours de ses 11 premières semaines, l'ANCRE a déjà changé la donne; en effet, le programme a reçu plus de 1 300 appels. Pour en savoir plus, veuillez consulter le sommaire infographique.

1 310
Nombre total d'appels reçus avec succès par ANCRE

626
Nombre d'appels acheminés aux équipes d'intervention en cas de crise d'ANCRE

Répartition des appels selon leur origine

- **84,27 %** 2-1-1 Navigation communautaire de l'Est ontarien/211 Est de l'Ontario (NCEO/211)
- **9,92 %** 9-1-1 Service de police d'Ottawa (SPO)
- **2,60 %** Autres sources (p. ex., partenaires d'ANCRE)
- **3,21 %** Inconnu

Mise à jour des priorités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités

Élargissement et priorité sur le développement social des jeunes

En octobre 2024, le Conseil a approuvé un rapport contenant une mise à jour du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, qui incorporait l'ancienne Prévention du crime Ottawa.

Les principales recommandations de ce rapport sont les suivantes :

Établir une septième priorité intitulée « Développement social des jeunes ».

Réviser la priorité intitulée « Systèmes intégrés et simplifiés » pour introduire de nouveaux objectifs axés sur les quartiers prioritaires et les interventions collaboratives dans la gestion des risques.

Modifier le Cadre stratégique sur le financement communautaire, afin d'inclure un volet de financement pour la sécurité et le bien-être des collectivités, ce qui comprend un transfert de 700 000 $ provenant de Prévention du crime Ottawa.

Ajouter deux nouveaux membres résidents au Comité consultatif pour le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

Financement pour le développement social des jeunes

En automne 2024, le secteur de la sécurité et du bien-être dans les collectivités s'est joint au secteur du financement communautaire afin de créer un processus d'allocation de fonds qui attribuait 1,5 million de dollars à des programmes et des projets en vue de faire progresser la priorité Développement social des jeunes et de concentrer les efforts sur les quartiers prioritaires.

193 candidatures ont été reçues

28 projets ont été approuvés

825 000 dollars ont été attribués

La priorité Développement social des jeunes comprend également un financement d'un montant total de 6,7 millions de dollars de la part de Sécurité publique Canada à l'intention de l'Initiative jeunesse Quartier prioritaire.

Ce financement vise à soutenir :

- le développement et la prestation d'initiatives de prévention et d'intervention culturellement adaptées et pertinentes visant les facteurs de risque associés à la violence par les armes à feu et dans les rues, notamment par du mentorat, des conseils, du développement de compétences et des possibilités récréatives
- les efforts de sensibilisation et de recrutement pour les initiatives de prévention et d'intervention
- l'établissement d'un plan pour maintenir des initiatives réussies de prévention et d'interventions
- l'harmonisation à la Stratégie de lutte contre le racisme et au Plan pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités

Données et évaluation, financement et CitéStudio Ottawa

Cadre de mesure du rendement

Le cadre de mesure du rendement (ACS2023-CSS-GEN-009) donne une idée claire de la manière dont les différentes initiatives s'harmonisent avec les priorités stratégiques du Plan de SBEC et y contribuent.

Le cadre de mesure du rendement comprend trois piliers qui orientent la production de ces rapports :

1. Le pilier des données probantes met l'accent sur la collecte régulière de données qui reflètent des indicateurs de bien-être à Ottawa et qui orientent la recherche propre aux priorités dans le cadre du Plan.

2. Le pilier des activités et du rendement évalue la valeur globale du Plan en suivant les progrès réalisés par rapport aux priorités clés du Plan stratégique de la Direction générale des services sociaux et communautaires 2024–2026 et du Plan stratégique de la Ville d'Ottawa 2023–2026.

3. Le pilier des projets prioritaires est consacré à l'évaluation des programmes et des projets et évalue les indicateurs de rendement clés liés aux différentes initiatives. Ensemble, ces piliers fournissent une structure permettant de mesurer et de communiquer les retombées des efforts du Plan.

Le cadre de mesure du rendement permet au Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités de témoigner des répercussions de la responsabilisation communautaire lorsqu'il s'agit d'aborder les complexités et de faire preuve de minutie dans la mise en œuvre des mesures prévues et pour l'achèvement des résultats.

Fonds pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités

Le 8 décembre 2021, le Conseil municipal a approuvé un financement de 2,1 millions de dollars pour soutenir le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités grâce au Cadre stratégique sur le financement communautaire. Tel qu'énoncé dans la motion no 67/6 du Conseil municipal de la Ville d'Ottawa, l'objectif des accords de financement est de promouvoir les programmes communautaires existants qui ont eu du succès dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

Offrir des programmes respectueux des particularités culturelles à des jeunes racisés en vue d'augmenter les possibilités d'emploi et de mentorat, ainsi que d'améliorer les ensembles de compétences.

Offrir des programmes de promotion de la santé mentale et offrir un soutien en cas de crise, de même que des services de proximité respectueux des particularités culturelles pour les clientes et les clients.

Offrir des programmes culturellement sûrs qui mettent l'accent sur les services de santé mentale destinés à la population autochtone à Ottawa et qui intègrent des mesures visant à prévenir la violence contre les femmes et les filles autochtones.

Le Fonds pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités est un accord triennal qui est entré en vigueur en juillet 2022. Au total, 19 demandes soumises par 18 organismes ont été approuvées.

Le partenariat avec CitéStudio est ouvert à toutes les directions générales municipales.

CitéStudio Ottawa

En novembre 2023, la Ville d'Ottawa a annoncé l'élargissement de son partenariat novateur dans le cadre de l'initiative de collaboration étudiante et communautaire mondiale, CitéStudio Ottawa. Le partenariat avec CitéStudio est ouvert à toutes les directions générales municipales et continue de démontrer la volonté de la Ville à favoriser la collaboration entre les établissements d'enseignement et les services municipaux et à promouvoir l'innovation et l'engagement civique.

Carleton University

uOttawa

ALGONQUIN COLLEGE

Jusqu'à date, CitéStudio a :

mobilisé **1 000**	contribué à **70**	influencé **50**
étudiantes et étudiants	projets	cours

La participation du Bureau de SBEC à CitéStudio a donné lieu à une collaboration positive avec des étudiantes et étudiants postsecondaires qui a directement contribué à la recherche, à la création de nouvelles idées et à la réalisation des objectifs du Plan.

CitéStudio est dédié à la collaboration entre les établissements de l'éducation et des services municipaux et promeut l'innovation et l'engagement civique.

Tenez-vous au courant

Pour en savoir plus sur le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités de la Ville d'Ottawa, inscrivez-vous à notre infolettre ou envoyez-nous un courriel à l'adresse cswb/sbec@ottawa.ca.

Tim Hortons